

Règlement du Jeu Concours Saint-Germain-en-Laye

1. Organisation du jeu

Le présent jeu concours est organisé par RESSOURCE, ayant son siège social à Rue de Mousseline 30133 Les Angles , immatriculée au R.C.S de NIMES sous le numéro 414 885 061.

2. Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des membres du personnel de l'organisateur et de leurs familles.

3. Modalités de participation

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire de participation au jeu concours Saint-Germain-en-Laye. Une seule participation par personne est autorisée.

4. Durée du jeu

Le jeu est ouvert du 02/06/2025 au 29/06/2025. Les participations hors délai ne seront pas prises en compte.

5. Désignation du gagnant/de la gagnante

Le gagnant ou la gagnante sera désigné(e) par tirage au sort le 30/06/2025, parmi les participants éligibles.

6. Dotation

Le gagnant ou la gagnante recevra le lot suivant : un bon d'achat d'une valeur de 150€TTC utilisable sans minimum d'achat à valoir dans la boutique Ressource, située au 11 rue de Paris 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Le bon d'achat ne pourra en aucun cas être utilisé dans une autre boutique Ressource ou chez un distributeur indépendant. La dotation ne peut faire l'objet d'un échange ou d'un remboursement.

7. Annonce des résultats

Le résultat sera communiqué sur Instagram @ressource.peintures et le gagnant ou la gagnante sera contacté(e) par mail à partir du 30/06/2025.

8. Données personnelles

Les données collectées sont traitées conformément au RGPD. Elles sont destinées exclusivement à la gestion du jeu et ne seront pas conservées au-delà de 6 mois sauf accord explicite du participant ou de la participante via opt-in email et/ou opt-in sms.

9. Responsabilité

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de tout événement indépendant de sa volonté.

10. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

11. Loi applicable

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige sera soumis aux juridictions compétentes de Les Angles (30133).